

Commissions parlementaires

Commission des relations avec les citoyens

Consultation générale

Sur le document intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015*

La Commission des relations avec les citoyens est chargée de tenir des auditions publiques et une consultation en ligne dans le cadre d'une consultation générale sur le document intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015*. Ce document est disponible sur la page Web de la Commission à l'adresse www.assnat.qc.ca. On peut également l'obtenir en s'adressant à la secrétaire de la Commission.

Toute personne souhaitant exprimer son opinion sur ce sujet peut compléter le questionnaire en ligne au plus tard le 31 mai 2011. Il est également possible de transmettre ses commentaires sur ce mandat au www.assnat.qc.ca. Les détails sur le questionnaire en ligne et sur la possibilité de commenter ce sujet sont disponibles sur le site Internet de l'Assemblée.

Tout citoyen ou tout organisme souhaitant être entendu lors des auditions publiques doit transmettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le 18 mai 2011. Les mémoires doivent être de format lettre et être transmis par courrier électronique (PDF non verrouillé ou Word). Ils peuvent également être expédiés par la poste ou déposés à la réception du Secrétariat des commissions. Ils doivent être accompagnés d'un résumé de leur contenu.

Les citoyens qui ne transmettent pas de mémoire, mais qui désirent être entendus lors des auditions publiques, peuvent adresser une demande d'intervention à la secrétaire de la Commission au plus tard le 18 mai 2011. Cette demande doit être accompagnée d'un court exposé résumant la nature de l'intervention.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire et parmi les individus qui auront fait une demande d'intervention, ceux qu'elle entendra. Les auditions devraient débiter le 31 mai 2011.

Veillez noter qu'à moins d'une décision contraire de la Commission, les mémoires seront rendus publics, de même que tous les renseignements personnels qu'ils contiendront, et seront déposés sur la page Web de la Commission.

Enfin, veuillez noter que les dates de réception des mémoires et de demandes d'intervention ou de début des auditions pourraient être modifiées. Le cas échéant, l'information sera rendue publique dans le site Internet de l'Assemblée nationale et aucun autre avis ne sera publié dans les journaux.

Les mémoires, les demandes d'intervention, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : Mme Nancy Ford, secrétaire de la Commission des relations avec les citoyens, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec) G1A 1A3.

Téléphone : 418 643-2722

Télécopieur : 418 643-0248

Courriel : crc@assnat.qc.ca

Numéro sans frais : 1 866 DÉPUTÉS (377-8837)

55554